

La Chambre EN ACTIONS



Pour la réussite de la Ferme Loiret

AUGMENTER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL DES RESTAURANTS COLLECTIFS



Comment renforcer la présence des produits issus des exploitations loirétaines dans les assiettes des écoliers, des collégiens, des lycéens, dans les cantines scolaires ? Et dans celles des restaurants dans établissements d'accueil des personnes âgées ? Ou encore profiter aux salariés dans les restaurants d'entreprise ?

Multiplier les débouchés

Salades, Carottes, Oignons, Pommes de terre, Lentilles... Pommes, Poires, Cerises... au-delà des céréales, le Loiret propose une production agricole large et diversifiée. Pour les agriculteurs engagés, la perspective de multiplier les débouchés et de garantir la commercialisation de la production limite le facteur risque et contribue au développement du chiffre d'affaires.

Pour faciliter les échanges entre les différents acteurs et les aider à finaliser des partenariats, la Chambre

d'agriculture, avec L'Agglomération Montargoise et Rives du Loing, le Pays Gâtinais, le Pays du Giennois et le Conseil Départemental, a organisé le **1er FORUM DE LA RESTAURATION COLLECTIVE de l'Est Loiret**.

Près de **25 producteurs** ont pu, le 11 octobre dernier, à l'Espace Colette – Sainte Geneviève des Bois, présenter leur production et modalités de livraison à près de **50 gestionnaires de restaurant**.

Cette journée a permis d'initier les rencontres et de prendre conscience que s'approvisionner en local est possible.

Contact : Anthony Marsanne
02 38 71 95 78



Une Légumerie à Orléans

L'Ouest du Loiret n'est pas en reste, en effet la Ville d'Orléans souhaite une augmentation de la part des produits locaux dans les assiettes des restaurants collectifs dont elle a la gestion. La Ville a donc en projet de démarrer la construction d'une légumerie qui sera opérationnelle en 2018. C'est plus de 20 000 couverts par jour qui seront concernés. La Chambre d'agriculture vient de remettre à la Ville d'Orléans les conclusions de son étude sur les possibilités de fournir la légumerie avec des fruits et des légumes du département. Les modalités de partenariat entre SOGERES, l'entreprise qui gère la légumerie, et les agriculteurs, seront définies dans les prochaines semaines, selon le cahier des charges établi par la ville.



A ne pas manquer...

- ▶ Réunion technique céréales : 30 novembre à Amilly
- ▶ Marché Paysan de Noël : 2 et 3 décembre à la Cité de l'agriculture à Orléans. 28 producteurs présents.

- ▶ PLUi canaux et forêts du Gâtinais - Jours d'enquête : Novembre - décembre
- ▶ Loiret Orléans Éco : Conférence "Entreprise de demain" : 7 décembre à Montargis

- ▶ Réunion bois-énergie : 8 décembre à Briare
- ▶ Journée découverte horti-pépi : 12 décembre à l'école d'horticulture de La Mouillère

PRÉPARER VOTRE TRANSMISSION : UNE ETAPE CLÉ



↳ Patrick Lachaume témoigne

A 61 ans, Patrick et Patricia Lachaume avaient décidé de prendre leur retraite. « Ça ne se fait pas comme ça d'un seul coup ! Nous avons initié les démarches avec le pôle transmission de la Chambre d'agriculture et c'est presque deux ans après que nous avons finalisé la cession ». Le couple a cédé à Julien, leur repreneur, 60 des 87 ha que comptait leur exploitation à Bois-seaux, sur lesquels ils cultivaient céréales, betteraves, pommes de terre et plantes aromatiques.

Audit et accompagnement

« Nous étions sur un secteur qui n'était pas remémbré, avec un parcellaire de 33 îlots ». Compte tenu de la complexité, l'accompagnement de la Chambre était nécessaire. « On a géré notre exploitation, pas trop mal je pense. Mais on ne connaissait rien aux aspects juridiques et il ne fallait pas que le repreneur se retourne contre nous par la suite. » Grâce à l'audit d'exploitation, réalisé par la Chambre d'agriculture, l'offre de reprise a pu être mise en valeur et permettre aux candidats de concevoir leur projet et le présenter aux cédants. C'est de cette manière que Patrick et Patricia ont pu effectuer le choix de leur repreneur. Ils vivent aujourd'hui une retraite paisible. « C'est le résultat d'une vie de travail, il ne faut pas louper sa cession ».

Premier pas vers la réussite de sa cession

Le FORUM TRANSMISSION a lieu le **mardi 28 novembre 2017**, organisé par la CA45 en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs.

Des spécialistes aguerris abordent des informations essentielles à la construction de ce projet : **Conditions et montant pour la retraite ; Organisation du transfert de l'outil productif (terres, bâtiments, installations, matériels, droits,...) ; Valeur de l'entreprise ; Montant des impôts et des charges sociales ; Traitement efficace du projet de transmission...**

Même si la retraite est à échéance lointaine, l'anticipation des démarches aide au mieux à préparer ce passage de flambeau.

Contact : Point Accueil Transmission : 02 38 71 91 70

Robot désherbeur écoRobotix : Vers une réduction des intrants

L'utilisation des robots de désherbage sur les exploitations agricoles devient de plus en plus concrète. La Chambre d'agriculture du Loiret a fait l'acquisition du modèle de la société Suisse écoRobotix. Il se distingue de la concurrence par ses deux bras robotisés qui permettent de réaliser une pulvérisation ultra localisée. **La quantité de produit phytosanitaire utilisée serait ainsi divisée par 20.**

Les premiers tests réalisés cette année par la Chambre d'agriculture du Loiret, Arvalis et Téréos sur betteraves sucrière ont donné des résultats prometteurs : 60 à 80 % des mauvaises herbes sont détectées et 50 % sont détruites. L'objectif final est d'atteindre 95 %.

Sur les cultures à forte valeur ajoutée, l'attente des producteurs est forte. En réduisant le problème de phytotoxicité, l'utilisation du robot sur oignons par exemple permettrait d'envisager **une augmentation de rendement de 3 à 5 tonnes par hectare** et de limiter le recours au binage manuel.



↳ Ecorobotix distingue 60 à 80% des adventices dans une culture

Aujourd'hui, le développement de la machine consiste à lui apprendre à reconnaître la plante à ses différents stades de développement et les adventices qui lui sont associées. Ce travail se poursuivra en 2018 avec les premiers tests de pulvérisation. Le constructeur espère être prêt **pour une commercialisation à partir de 2019/2020.**

Contact : Sylvain Deseau - 02 38 98 80 39



INFO UTILE

Indice fermage

L'arrêté ministériel, en date du 19/07/2017, fixe l'indice national des fermages pour la période du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018 à **106,28**.

Le prix du Quintal de blé 2017 est calculé à **22,66 €**.